

## Une riposte cinglante au pamphlet sur les ministres des Finances du Cnnd-Fdd

@rib News, 19/08/2014 Madame Jacqueline, le diable se cache toujours dans les détails ! Par Daniel Kabuto Jâ€™aimerais partager une petite analyse à chaud sous forme de réaction à l'article de Madame Jacqueline NIBARUTA publié sur votre site Internet. Sâ€™est-il vrai que Madame Jacqueline NIBARUTA, ex-épouse de Dieudonné NGOWEMBONA, a tenu son pari d'attirer l'attention des lecteurs du site ARIB.INFO sur le rôle qu'elle a joué en tant que ministre des finances du Burundi depuis l'avènement du régime CNDD-FDD ? Ses prises de positions et certains mensonges de sa part trahissent sa rancœur contre le régime et son désespoir face au train de vie du moment de son ex-mari Dieudonné NGOWEMBONA. Une analyse de certains détails intrigants permet de voir plus clair sur le non-dit de cette sortie médiatique.

Primo, il faut reconnaître que Madame NIBARUTA fait de la communication du Ministre Tabu MANIRAKIZA un tremplin pour déverser son fiel sur tous les ministres des Finances de l'ère NKURUNZIZA. Et le lecteur pourrait croire à une réaction d'un Burundais indigné : à à (hâ€™) des voix de l'intérieur comme de l'extérieur du Burundi, se sont élevées pour dénoncer le mensonge prôné du Ministre des Finances Burundais, au sujet des financements des travaux de la REGIDESO et des améliorations en ce qui concerne la distribution du courant électrique. Tabou Abdallah MANIRAKIZA a en effet déclaré jeudi 31 juillet 2014, devant le parterre des députés réunis dans l'hémicycle de Kigobe, la fin du système de déstabilisation du courant électrique dans la capitale dès le 1er août 2014, déclaration qui était plus que bienvenue. Elle part des faits qui intéressent un grand nombre de Burundais surtout qu'ils concernent les stratégies du Gouvernement pour en finir avec les déstabilisations liées au déficit énergétique du pays. Et Madame NIBARUTA est convaincue que le peuple va demeurer le dindon de la farce ! Elle aimerait voir le Président de la République limoger le ministre Tabu MANIRAKIZA. Et pour pousser à cette sortie, elle étale son dédain pour le régime burundais : « Oui, le Ministre des Finances Tabou Abdallah a sciemment menti aux représentants du peuple ; Oui, des députés, il en a fait des députés ; mais que risque-t-il au fond ? Rien ! En tant que Ministre des Finances au Burundi de Pierre NKURUNZIZA et ses acolytes, Tabou Abdallah MANIRAKIZA ne risque rien, étant donné qu'il n'a fait qu'appliquer, une fois encore, les principes de base du Gouvernement et des institutions instaurés par les ex-rebelles qui régnaient sur le Burundi depuis 2005. Il faut dire que Madame NIBARUTA pèche par excès de haine envers le régime. S'est-il faut réclamer une action des députés pour chasser un ministre du Gouvernement, ce n'est pas à travers un comportement aussi condescendant qu'on peut y arriver. Le déniement vous obtient soit l'indifférence, soit le mépris tout simplement des détenteurs du pouvoir ! Il ne faut pas se leurrer : Madame NIBARUTA est loin d'être fataliste. Elle a des motivations inavouables et son mal profond la trahit car elle affirme gratuitement que Tabu MANIRAKIZA a appliqué les principes de base du Gouvernement et des institutions instaurés par les ex-rebelles depuis 2005. Mais de quels principes parle-t-elle ? Qu'elle ait le minimum d'humilité en évitant les jugements de valeur et les affirmations gratuites qu'elle ne soit une autre espèce de mégalo-mane, imbue d'orgueil inspiré des donateurs de leçons occidentaux ! La personnalité inconstante, incohérente et à plaindre de Madame NIBARUTA s'exhibe quand elle cherche à dénigrer certains ministres des Finances du régime CNDD-FDD. Prenons le cas de Ministre Denise SINANKWA. Madame NIBARUTA affirme : « Aujourd'hui, elle est quelque part dans le monde, où elle mène une vie heureuse avec les siens sur l'argent issu de la sueur du contribuable burundais. » Or, Denise SINANKWA est au Burundi et plus précisément Conseiller principal du Président de la République chargée des questions économiques en tant que ministre Clotilde NIZIGAMA dont elle affirme qu'elle n'a pas fait du temps à la tête dudit ministère. Quelle est sa mesure pour parler de longévité ? Le Burundi fait-il exception quant à la longévité de certains ministres à la tête de quelque département ministériel ? Qu'en est-il des Ministres des Finances en France ? En Belgique ? Secundo : on comprend aisément que Madame NIBARUTA garde une dent contre son ex-mari dont elle souffre de savoir qu'il a coulé des jours heureux dans son énorme demeure du nouveau quartier chic de KIGOBE en mairie de Bujumbura, et qu'il fait profiter ses richesses illicites à sa deuxième famille, celle qu'il a fondée avec l'argent du contribuable Burundais en 2006. Le lecteur comprend le désespoir de Madame NIBARUTA qui, après avoir probablement chassé son ex-mari du temps des vaches maigres en Belgique, regrette sa folie et souffre de voir Dieudonné NGOWEMBONA heureux dans ses secondes nocées ! Elle lui en veut de ne pas faire profiter également à sa première famille. Autrement dit son ex-épouse devenue, au comble du désespoir, spécialiste des ministres des Finances du régime CNDD-FDD ! Malheureusement pour Madame NIBARUTA, Dieudonné NGOWEMBONA est loin de s'ennuyer à Bujumbura. Il se bat dans le secteur privé, plus précisément dans la filière café. S'est-il a des regrets, il se garde de les énoncer comme un linge sale qu'on lave sur la place publique ! Tertio : le problème des déstabilisations fait du mal aux Burundais et à l'économie nationale. C'est un défi qu'il faut relever du temps. Mais chaque effort du Gouvernement pour soulager la population et éviter la paralysie des activités économiques mérite d'être salué. C'était en quelque sorte le message du Ministre Tabu MANIRAKIZA lorsqu'il a obtenu le vote en faveur d'une enveloppe destinée à acheter quelques mégawatts d'énergie thermique. Le Ministre Tabu MANIRAKIZA s'est-il mal exprimé ? C'est fort possible. Mais les services techniques auxquels le budget voté a été destiné ont rectifié le tir. Il est alors loisible aux députés de convoquer le ministre pour clarifier le dossier et éclairer la lanterne de tous les citoyens, si cela n'a pas été fait au niveau de la commission des Finances. Mais le pays ne gouverne pas sur la toile et encore moins sur les ondes radiophoniques, n'en déplaise à ceux qui se cachent derrière l'obligation de rendre des comptes pour accrocher des arguments malveillants ou vouloir s'écarter en prophéties de malheur. Quarto : que dire à propos d'autres griefs soulevés par Madame NIBARUTA ? Quand elle affirme que le Ministre Tabu MANIRAKIZA a annoncé une aide massive, elle s'ingénie à manipuler l'opinion. A vrai dire, les promesses ont été faites à Genève fin octobre 2012. C'est la Communauté Internationale elle-même qui a fait les promesses. On connaît les chiffres qui ont été annoncés devant d'innombrables participants venus du Burundi et de bien des pays, institutions et organisations partenaires du Burundi. Les mêmes promesses ont été ratées lors des conférences

sectorielles tenues à Bujumbura en 2013. Les débloquages vont bon train et il faut souligner que tout se fait dans le cadre du CSLP II. Ce plan stratégique couvre une période précise. Les chiffres de 41%, 43%, 46% ne sont pas des arbres qui cachent la forêt. Ils illustrent plutôt une belle progression dans le débloquage des fonds. Par mauvaise foi, certains peuvent en tirer des amalgames. Fort heureusement, il existe des cadres d'évaluation et les unions se tiennent rigoureusement soit au niveau du CNCA, du REFES ou de la Deuxième Présidence de la République directement. Madame NIBARUTA gagnerait à mieux s'informer et à plaider plutôt pour que les partenaires qui ont fait des promesses tiennent parole. Il en va de la réussite de la politique de lutte contre la pauvreté. A ceux qui inventent des conditionnalités à tout bout de champ, le gouvernement n'oublie pas qu'il a la latitude de créer des taxes pour faire face à certains défis urgents. C'est impopulaire mais "faute de grives, on mange les merles". L'aide n'a-t-elle pour but de soulager ce genre de fardeaux aux pauvres hérités du Burundi ?

Quintessence : Madame NIBARUTA se présente en experte des ministres des Finances du régime CNDD-FDD. Elle est donc censée suivre de près les mouvements de chaises musicales au niveau du Gouvernement de l'ère CNDD-FDD surtout que le système l'a blessée dans sa fierté de divorce lorsqu'il a placé sur un piédestal un ministre des Finances dont le grand crime était d'avoir été son passé alors peu glorieux ! Est-ce pour cette raison qu'elle réclame des explications sur ce qu'un décret présidentiel appelle faute lourde ? Qu'elle sache que le Président de la République qui limoge un ministre n'est pas tenu de motif. La Constitution lui donne le droit de nommer aux emplois civils et militaires. Disons qu'il est surprenant de voir notre experte devenir si facilement amnésique : "Rappelez-vous Monsieur Tabou Abdallah MANIRAKIZA était Ministre de l'Éducation sous le gouvernement NKURUNZIZA II ou III, difficile de m'en souvenir avec précision avec autant de remaniements ministériels sous une même législature. » Drôle d'experte qui oublie ce qui s'est passé dans sa vieillesse ! Pour lui rafraîchir la mémoire, Tabu MANIRAKIZA n'a jamais été ministre de l'Éducation. Il a été Ministre des finances et dans celui de la planification. Dénoncer les incompétents, c'est bien. Mais être clairvoyant, c'est mieux ! Daniel KABUTO, écrivain. NDIRA : Daniel KABUTO est actuellement Directeur du Département de l'Information et de la Communication au Ministère burundais des Relations extérieures et de la Coopération Internationale